

Rappel méthodologique :  
La consommation d'espace a été identifiée par le croisement des bases de données Fichiers Fonciers (DGFiP) et Sitadel (permis) et vérifiée par photointerprétation grâce à l'usage des photosaériennes de 2011, 2014, 2021 et 2024 et des cadastres 2012, 2014, 2022 et 2024.

Corrections possibles :  
Les communes ont la possibilité de corriger cette carte en indiquant les espaces qui n'auraient pas fait l'objet d'une consommation d'espace ou à l'inverse qui en auraient fait l'objet.  
Elles peuvent également la compléter avec des données manquantes concernant des travaux commencés au plus tard en 2021.

Consommation d'espace repérée par période

- période 2011-2014
- période 2014-2021
- période 2021-2024
- Tènements 2014-2024 supérieurs à 2500 m<sup>2</sup>

Accusé de réception en préfecture  
083-218300986-20241216-24-DCM-DGS-148-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2024  
Date de réception préfecture : 19/12/2024

